



Declaration de revenus locatifs apres heritage

Par **marc7018**, le **17/07/2011** à **23:50**

Bonjour,

j'hérite de biens immobiliers loués.
je vais les garder en l'état avec les locations.

je me suis aperçu que jusqu'à présent certains revenus locatifs n'étaient pas déclarés .

si je les déclare maintenant , suis-je exposé a un redressement fiscal ?